République Française *Département de la Savoie*

VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2010

Le dix décembre deux mil dix à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.
Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :
M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.
Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, JL. ALBRIEUX, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.
Mmes et MM. : C. ASTIER, J VIARD, A. ESPOSITO, D. MOTTA P. MARIE, F. FALCO, M. GAY et P. MORARD-CHATAIGNIER.
A l'exception de : J.P. EXARTIER (pouvoir à A DUFOUR) et G. ROSSERO (pouvoir à G. BOIS)
Absents excusés : A. BETEMPS, N. GOMES, P. JACOB et N. GERVASONI.
Secrétaires de séance : M. FALCO
Date de Convocation : 2 décembre 2010
C.M. en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 19

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 5 Novembre 2010 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité.**

1) Conventions de chauffage

Suite à la mise à bail commercial du Marintan auprès de la société JMJF loisirs, la commune reprend la gestion du réseau de chaleur de la chaufferie bois-gaz. Il est nécessaire de passer deux conventions qui tiennent compte à la fois des coûts d'investissement et de maintenance sous forme d'un abonnement, et du coût des calories bois-gaz sous forme de relevé de compteur avec l'EHPAD et le Marintan, utilisateurs de cette chaufferie.
La société Énergie-Process interviendra prochainement afin de répartir les charges qui reviennent à chacun des signataires.
Approuvé.

2) Marchés publics

1) **ZAC du Temple :** Deux avenants concernent les postes suivants (désamiantage bâtiment de direction, déplacement conduite d'eau industrielle, réseaux au magasin général, neutralisation réseaux incendie, enfouissement câble d'alimentation électrique du Comité d'Entreprise, terrassements supplémentaires, arrosage espaces verts, et bouclage eau pluviale) motivent l'avenant n°1 de 24 425,58 € HT et l'avenant n°2 de 43 377,74 € HT. Le marché initial de 1 375 230,15 HT € passe à 1 443 033,47 € HT. **Approuvé.**

2) **Berges de l'Arc :** le traitement des talus en terre végétale, la rehausse d'une zone en enrochement et la création d'un second accès de secours dans le lit de l'Arc motivent un avenant n°1 de 45 976,14 € HT. le marché initial passe de 641 050,69 € HT à 687 026,83 € HT. **Approuvé.**

3) **Piscine :** les bacs de filtration sable sont à changer. Trois sociétés ont répondu à la consultation. La société IMATEC S.A, mieux disante, est retenue pour cette prestation pour un montant de 15 205,25 TTC auquel il faudra éventuellement rajouter un montant maximum de 2 071,89 TTC selon le besoin de remplacement total ou partiel des crépines. **Approuvé.**

3) Tarifs divers

1) **Eau et Assainissement** : il est proposé une augmentation moyenne de 2.7%**. Approuvé.**

2) **Gîtes communaux de Beaune et Thyl :** il est proposé une augmentation de 1.1%, indexée sur la révision des loyers. **Approuvé.**

3) **Intervention du personnel communal :** il est proposé une augmentation de 4.13% indexée sur l'indice TP 01. **Approuvé.**

4) **Taxe pour non réalisation de place de parking** (pour le cas d'une habitation sans parking personnel**) :** augmentation de 1.13%. **Approuvé.**

5) **Boutique Espace Alu :** présentation d'une liste de nouveaux objets et nouveaux tarifs. Approuvé.

4) Décisions modificatives tous budgets

1) **Lotissement Margillan : décision modificative n°1**, dépenses supplémentaires de 72 027 € compensées par subvention de 72 027 € de la commune. **Approuvé.**

2) **Marintan : décision modificative n°2**, dépense supplémentaire de combustibles de 10 000 € compensées par des recettes de 10 000 €, (chaufferie 6 200 € et loyer 3 800 €). **Approuvé.**

3) **Espace Alu : décision modificative n°1**, dépense supplémentaire de fonctionnement de 3 000 € compensée par une recette de remboursement de rémunération de personnel de 3 000 €. **Approuvé.**

4) **Eau et assainissement : décision modificative n°1** : En Fonctionnement Transfert de 2000 € de crédit du compte 6068 Autres matériaux vers le compte 654 Pertes sur créances irrécouvrables 1000 € et le compte 658 Charges diverses. En investissement Transfert de 2000 € de crédit de l'opération 52 Réseaux THYL vers l'opération 58 Réseaux Beaune **Approuvé.**

5) **Commune M14 : décision modificative n°1** : En Fonctionnement Prise en compte de la subvention Margillan au 67441 72 027 €, de l'augmentation des charges de personnel au 64131 10 000 € et au 6478 28 000 € par diminution du prélèvement 84 027 € et constatation d'une recette nouvelle Remboursement rémunération du personnel 26 000 €. Fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes à 26 000 €
En investissement, En dépenses et recettes : constatation des cautions au compte 165 : de 6 000 €, constatation d'un mouvement budgétaire du compte 2031 Études vers le compte 2313 Travaux pour 14 113 €.
En dépenses transfert de crédit des opérations 150 Reconversion industrielle 40 000 €, 151 stade 70 000 € et 87 Foncier 26 027 € vers les opérations 139 Bâtiments 10 000 €, 141 voiries 30 000 € 148 Arc 65 000 € et 155 restauration scolaire 1 000 €
En recettes : En diminution le prélèvement -84 027 € et la subvention de l'État (CNDS) pour le stade -72 000 €, en augmentation au compte 1345, Participation pour non réalisation d'aires de stationnement : 5 000 € et les ventes au 024 : 121 000 €
Investissement équilibré en dépenses et en recettes à – 9 914 €
Approuvé.

5) Affaires foncières

1) **ZAC du Temple**, promesse d'achat du lot n° 2 pour implantation du nouveau garage Citroën à la société SMG Automobiles. Surface totale de 2 824 m² à 22 € le m². L'acte sera passé après obtention du permis de construire. **Approuvé**.

2) **Promesse d'échange** entre la commune et M. Pierre BALMAIN qui cède 4 parcelles de 1 341 m² d'un montant de 3 738 € à l'entrée du Chêne contre 5 parcelles de 4 756 m² d'un

montant de 3 329 €. Soulte de 408,80 € à verser à M. BALMAIN. Document d'arpentage à la charge de la commune et frais d'acte partagés. **Approuvé.**

3) **Proposition d'achat de 2 parcelles** faites à M. PICCOZ Paul. Ce dernier ne désire vendre que la parcelle D 1030 concernée par l'effondrement du mur. Refus du Conseil qui ne souhaite pas acheter que cette parcelle. Une étude de risque sera réalisée, le propriétaire sera impliqué dans le financement éventuel des travaux. **Approuvé**.

4) **Confirmation de promesse d'échange avec renonciation de la clause suspensive** au Thyl Dessous entre Mme PAONESSA Colette qui cède 1 155 m² et la commune qui cède 457 m² pour boucler l'entrée supérieure du village. Une soulte sera versée. **Approuvé.**

5) **Location d'un local commercial à l'Ancolie** par l'Association Cantonale d'Animation : un loyer d'un montant de 400 € TTC est proposé. **Approuvé.**

6) **Zone artisanale de la Colombette :** M. et Mme GROS Roland, riverains proposent de racheter une parcelle jouxtant leur propriété afin de délimiter proprement (remise en état d'un mûr) les lieux. Un document d'arpentage sera établi. Frais à la charge de l'acquéreur. **Approuvé.**

7) **Promesse d'échange** à Villarbernon entre M. et Mme REMY Pierre Louis qui cèdent une parcelle de 330 m² et la commune qui cède une parcelle de 370 m². Soulte de 29,20 € due par M. et Mme REMY. Frais d'acte partagés. **Approuvé.**

8) **Programmes de garages à Beaune entrée du Grand village.** Nécessité d'acquisition/échange entre la Commune et les propriétaires concernés. Un document d'arpentage sera dressé par un géomètre. **Approuvé**.

9) **Information sur un droit de passage** contesté par le propriétaire d'une villa ex METALTEMPLE. Le dossier est en cours d'instruction, le Conseil autorise la maire à prendre un avocat si nécessaire. **Approuvé.**

6) Affouages du Thyl

Vingt huit bénéficiaires, pour un montant total de 1 684 €.
Approuvé.

7) Primes aux prés fauchés

Neuf primes pour un montant total de 4 018,88 € sont versées pour l'entretien de 40 hectares. M. le Maire délégué de Beaune s'interroge sur une éventuelle utilisation des nouvelles technologies permettant de contrôler précisément les surfaces déclarées fauchées.
Approuvé.

8) Comptes rendus des Commissions

1) **Écoles :** bilans des CA tenus récemment avec un point sur les effectifs, les activités régulières, les projets, les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux.

2) **Contrat Enfance Jeunesse** en cours de renégociation avec la CAF. L'accueil périscolaire, objectif social important pour la rentrée 2011, est inscrit dans les nouveaux projets de ce contrat. **Approuvé.**

3) **Agriculture :** présentation du projet de ferme à BEAUNE de Mlle Amandine COSTERG: élevage de brebis laitières en bio (40 en 2011 puis 50 en 2012) Vente du lait d'avril à novembre puis vente d'agneaux l'hiver. Construction d'un bâtiment à ossature bois au

Mollard de Beaune. Le projet est bien préparé selon l'avis de la Chambre d'Agriculture. Dépose du permis de construire courant décembre et démarrage de l'activité début 2011 si agréments. La participation de la commune sera identique à celle octroyée pour les précédentes fermes et concernera la réalisation des réseaux desservant les terrains (**montant plafonné). Approuvé.**

9) Questions diverses

1) **Avis sur travaux de renforcement et d'optimisation de la ligne électrique 400 000 volts** passant sur notre secteur. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal demande que Réseau Transport d'Électricité (RTE) vienne expliquer son projet afin que soient prises en compte les inquiétudes des riverains. Il propose aussi que soit vérifiée la hauteur des câbles en divers endroits, que la ligne soit éloignée des villages et la prise en compte des contraintes suivantes : droits d'accès, pistes accessibles à la circulation publique pendant les travaux, remise en état après travaux…

2) **Demande de suppression d'une ligne électrique désaffectée Bissorte-Echaillon et modification de la ligne Longefan-Serre Barbin :** questions à traiter avec la précédente.

3) **Coupes de bois :** l'ONF propose de marteler plusieurs coupes sur les parcelles P, Q, K, R et L pour 2011. Le Conseil Municipal décide d'ajourner ces coupes.

4) **Renouvellement du contrat de travail à durée déterminée de Mlle Émilie DAUVIER,** reconduction proposée pour un 28h/35ème pour un an à compter du 1er février 2011.

10) Informations diverses

1) **Subvention** de 59 438,80 € du département de la Savoie pour coupe de bois par hélicoptère parcelles V et X.

2) **Chaudière bois :** remise en état pour un montant important + révision ou changement du cardan et coût du vidage du réservoir bois. L'assurance dommage-ouvrage sera mise à contribution.

3) **Remerciements :** APEI, PEEP et Terre des Hommes pour subventions communales.

4) **Transport des handicapés adultes vers l'APEI :** suite à suppression du transport, une réunion se tiendra en mairie de St Michel le 12 décembre afin de rechercher une solution.

5) **Animation autour du Vigny :** tournoi de foot au City Stade du Vigny suivi d'un pot de l'amitié avec les habitants mercredi 15 décembre.

6) **Vœux de la commune** prévus le vendredi 14 janvier.

7) **Mise à disposition de matériel au boulodrome couvert :** devant l'attitude du Club Bouliste, la commune décide de doter cet équipement du matériel nécessaire au bon fonctionnement pour toutes les associations utilisatrices.

Le Maire,

J.M. GALLIOZ